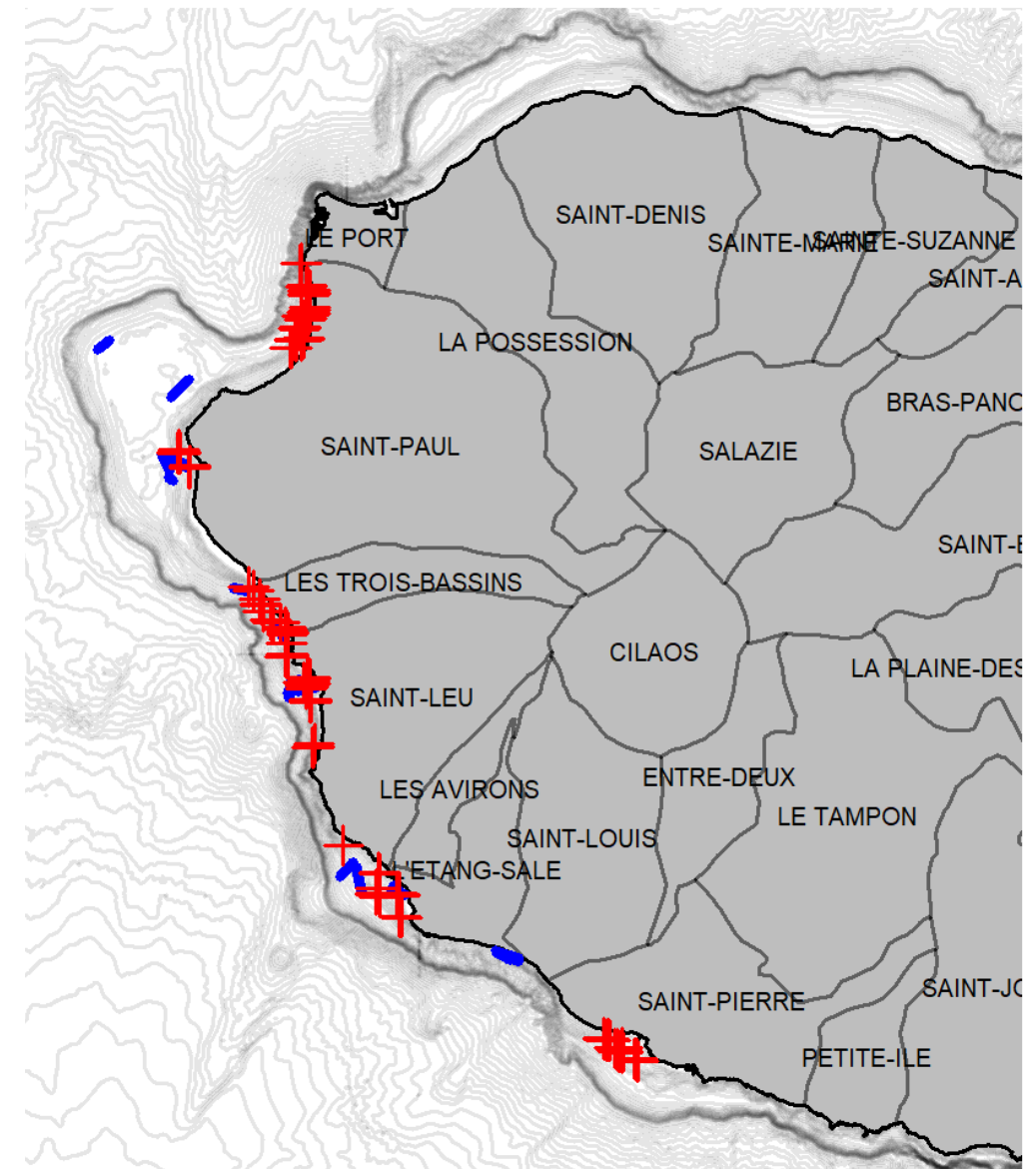


DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL

Les conditions météorologiques ont permis un bon déploiement des engins de pêche pendant le mois d'octobre 2019. Des opérations de PHF ont été menées au niveau de l'étang du Gol et au large de Saint-Gilles, pour comparer les résultats de pêche et apporter des éléments de confirmation des tendances de captures des différentes espèces sur les autres sites côtiers.

	NOMBRE DE JOURS DE PECHE DANS LE MOIS	NOMBRE DE PHF POSÉES DANS LE MOIS	NOMBRE DE PAVAC SMART DRUMLINE POSÉES DANS LE MOIS	NOMBRE DE JOURS DE PECHE AVEC OBSERVATEUR DANS LE MOIS	NOMBRE DE JOURS DE PECHE POST OBSERVATION DANS LE MOIS	NOMBRE DE JOURS DE PECHE POST ATTAQUE DANS LE MOIS
BAIE DE ST-PAUL	14	0	62	0	0	0
SAINT-GILLES	17	6	31	3	0	0
TROIS-BASSINS	16	0	32	1	0	0
SAINT-LEU	17	9	56	1	3	0
L'ETANG-SALE	12	6	32	2	0	0
SAINT-PIERRE	16	8	91	5	0	0
AUTRES	0	0	0	0	0	0



Palangre Horizontale de Fond (PHF)
 Palangre Verticale avec Alerte de capture (PAVAC)

CAPTURES 6 REQUINS CIBLÉS 21 PRISES ACCESSOIRES

CAPTURE DES REQUINS CIBLÉS

- 1 requin tigre M 3,83 m / vivant, prélevé / St-Gilles
- 1 requin tigre M 3 m / vivant, échappé / St-Gilles
- 3 requins tigre F 4,02/3,02/2,46 m / vivants, prélevés / St-Gilles
- 1 requin tigre F 2,80 m / vivant, prélevé / Baie de St-Paul

CAPTURES RELACHEES VIVANTES

- 1 requin marteau halicorne F 2,97 m / relâché / Baie de St-Paul
- 1 grande raie guitare F 2,4 m / relâchée après marquage externe / St-Gilles
- 4 raies pastenague tachetées F/M/NI/NI 0,80 - 1 m / relâchées / St-Gilles
- 1 raie pastenague tachetée M 0,7 m / relâchée / St-Gilles
- 4 raies pastenague tachetées F 1,1 - 1,7 m / relâchées / St-Gilles
- 1 mérou plate gris 0,8 m / relâché après marquage externe / St-Pierre
- 1 mérou plate gris 0,6 m / relâché déjà marqué en externe / St-Leu
- 1 mérou plate gris 0,8 m / relâché déjà marqué en externe / St-Pierre
- 1 carangue gros-tête 1 m / relâchée après marquage externe / St-Pierre
- 1 carangue gros-tête 1,3 m / relâchée après marquage externe / St-Pierre
- 1 vivaneau maori (« madame tombée ») 1 m / relâché après marquage externe / Saint-Pierre
- 1 sériole limon 0,9 m / fatiguée, relâchée / St-Leu
- 1 tortue verte juvénile 0,9 m / relâchée / St-Pierre

CAPTURES MORTES

- 1 requin marteau halicorne F 2,97 m / conservé à bord / Baie St-Paul
- 1 carangue gros-tête 1,2 m / conservée à bord / Saint-Gilles
- 1 mérou patate 1,5 m / conservé à bord / Etang Salé

TOTAL CUMULÉ

de mars 2018 au 31 oct. 2019

BOULEDOGUE

27

TIGRE

105

TAUX DE SURVIE

DES ESPECES ACCESSOIRES

82%

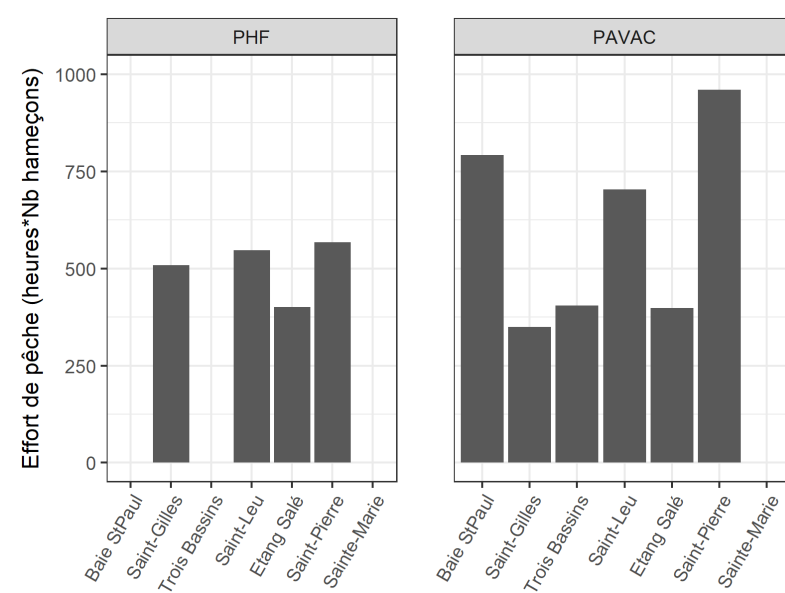
de mars 2018 au 31 oct. 2019

7 NAVIRES ENGAGÉS

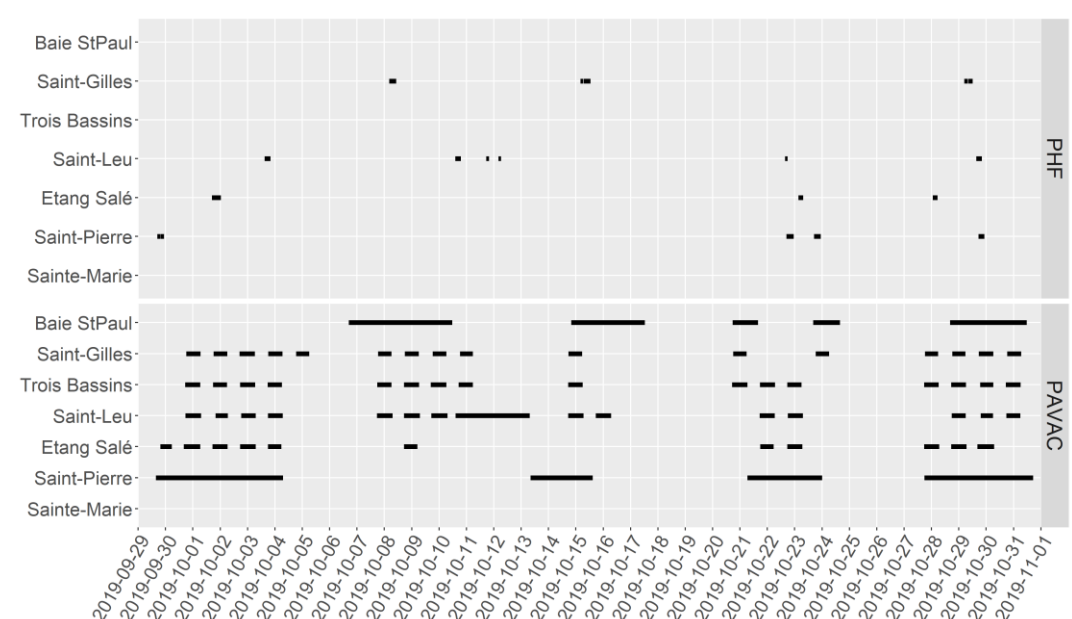
au 31 oct. 2019

49 472 HEURES DE PÊCHE CUMULÉES

au 31 oct. 2019



EFFORT DE PÊCHE au 31 oct. 2019



COMMENTAIRES

Au cours du mois d'octobre 2019, aucun requin bouledogue n'a été capturé.

Les captures de requins tigre ont été observées dans la partie Nord de la zone de pêche, en particulier au large sur les bords du sec de Saint-Gilles.

Plusieurs animaux marqués au cours du programme de pêche de prévention ont été recapturés par les engins du même programme:

- 1 mérou plate gris (*Epinephelus multinotatus*) à Saint-Leu (recapturé et relâché une semaine après sur PHF, au même endroit)
- 1 mérou plate gris à Saint-Pierre (recapturé et relâché 3 semaines après sur PAVAC, au même endroit)
- 1 requin marteau halicorne (*Sphyrna lewini*) femelle en Baie de Saint-Paul (recapturé et retrouvé mort 8 jours après sur PAVAC; reconnaissable grâce aux traces très visibles sur sa peau)

Un mérou patate (*Epinephelus tukula*, première capture de cette espèce) n'a pas survécu lors de la remontée de plus de 50 m au cours d'une opération de palangre de fond au large d'Etang Salé.

Ces éléments permettent d'affiner la compréhension de la survie des différentes espèces après le processus de capture et de relâche des prises accessoires du programme.